

Plan d'action A23

Rénovation 3e étage

- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** l'administration compte toujours aller de l'avant avec les rénovations du 3e étage ;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** ces rénovations affecteraient la disposition actuelle des comités ;

Le Bureau Exécutif propose:

- **QU'**un comité de travail ad-hoc soit mis en place afin de discuter des possibles solutions ;
- **QU'**une proposition d'entente spécifique aux rénovations soit rédigée à l'endroit de l'administration.

Plan d'action A23 – Rénovation du 3^e étage
Assemblée générale A21-01 (30 août 2023)

